

SMP - Étude transversale sur la santé mentale des personnes détenues : enquête "longues peines"

Responsable(s) : Falissard Bruno, Inserm U1018 - Centre de Recherche en Épidémiologie et Santé des Populations Équipe: Genre, Santé sexuelle et Reproductive

Date de modification : 05/09/2017 | Version : 1 | ID : 4179

Général

Identification

Nom détaillé	Étude transversale sur la santé mentale des personnes détenues : enquête "longues peines"
Sigle ou acronyme	SMP

Thématiques générales

Domaine médical	Psychologie et psychiatrie
Mots-clés	longue peine, incarcération, santé mentale, prison, prévalence

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	Falissard
Prénom	Bruno
Adresse	CESP
Téléphone	+33 (0)1 58 41 58 50
Email	falissard_b@wanadoo.fr
Laboratoire	Inserm U1018 - Centre de Recherche en Épidémiologie et Santé des Populations Équipe: Genre, Santé sexuelle et Reproductive
Organisme	INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE -

Collaborations

Financements

Financements	Publique
--------------	----------

Précisions	Direction générale de la Santé (DGS), direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
------------	---

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur Direction générale de la Santé (DGS)

Statut de l'organisation Secteur Public

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)

Statut de l'organisation Secteur Public

Contact(s) supplémentaire(s)

Caractéristiques

Type de base de données

Type de base de données Bases de données issues d'enquêtes

Base de données issues d'enquêtes, précisions Etudes transversales non répétées (hors enquêtes cas-témoins)

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon Sujets tirées au sort à partir des dossiers disponibles au Centre National d'Observation de Fresnes et du diagnostic y figurant

Objectif de la base de données

Objectif principal Initial : étudier qualitativement l'évolution de détenus présentant des troubles psychiatriques avérés, et condamnés à de longues peines.
Modifié du fait du changement de méthodologie de l'étude : étudier, qualitativement, les conditions de détention, le vécu et la situation psychiatrique de personnes incarcérées pour de longues peines et ayant déjà vécu plus de 10 années de détention.

Critères d'inclusion 60 détenus condamnés à de longues peines et incarcérés sans discontinuité depuis au minimum 10 ans, dans 3 établissements sélectionnés

Type de population

Age Adulte (19 à 24 ans)
Adulte (25 à 44 ans)
Adulte (45 à 64 ans)

Population concernée Population générale

Sexe Masculin

Champ géographique	National
Détail du champ géographique	3 établissements sélectionnés (Moulins Yzeure, Val de Reuil et St Martin de Ré)

Collecte

Dates

Année du premier recueil 06/2005

Année du dernier recueil 09/2005

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus) < 500 individus

Détail du nombre d'individus 60

Données

Activité de la base Collecte des données terminée

Type de données recueillies Données cliniques
Données déclaratives

Données cliniques, précisions Examen médical

Détail des données cliniques recueillies Evaluation de la santé mentale (Mini International Neuropsychiatric Interview), évaluation de la personnalité, niveau d'abstraction du détenu (via échelle CGI), entretien qualitatif semi-directif sur la perception par le détenu de son état psycho logique

Données déclaratives, précisions Face à face

Détail des données déclaratives recueillies Données socio-démographiques, personnelles, familiales et judiciaires

Existence d'une bibliothèque Non

Paramètres de santé étudiés Événements de santé/morbidité

Modalités

Mode de recueil des données Deux cliniciens (un psychiatre et un psychologue clinicien) rencontrent ensemble la personne interrogée. Le psychologue conduit un entretien structuré conformément aux directives du MINI (Mini International Neuropsychiatric Interview). Le

psychiatre poursuit par un entretien libre avec la personne détenue (données personnelles, familiales et judiciaires avant l'incarcération). Puis les cliniciens donnent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un (ou plusieurs) diagnostic(s) (issus du MINI et de la clinique) ; dans un second temps, ils se concertent et proposent un (ou plusieurs) diagnostic(s) dit(s) consensuel(s). Ils évaluent également séparément puis consensuellement la gravité de l'état de la personne (échelle de gravité CGI) et de ses antécédents.

Suivi des participants	Non
------------------------	-----

Appariement avec des sources administratives	Oui
--	-----

Sources administratives appariées, précisions	Numéro d'écrou
---	----------------

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Lien vers le document	http://www.justice.gouv.fr/art_pix/rapport_detenus_MS_2004pdf.pdf
-----------------------	---

Accès

Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	Rapport final accessible : Etude pour le Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé) et le Ministère de la Justice (Direction de l'Administration Pénitentiaire). Décembre 2004
--	--

Accès aux données agrégées	Accès restreint sur projet spécifique
----------------------------	---------------------------------------

Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique
---------------------------------	---------------------------------------